

# Reprise confirmée malgré les tensions sur les recrutements et les prix



Cette note s'appuie sur des indicateurs disponibles fin 2021, soit avant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

**6 250**

emplois salariés  
privés dans la zone  
d'emploi rennaise



**5,9 %**

de taux de chômage  
dans la zone d'emploi de  
Rennes



**+ 15 %**

de recrutements  
en contrats longs  
comparativement  
à 2019 en Ille-et-Vilaine



**- 10 %**

de recours à l'intérim  
comparativement  
à 2019 en Ille-et-Vilaine



#### En 2021, la forte reprise économique se poursuit dans un contexte de tensions inflationnistes et d'incertitude sanitaire

L'année passée, les restrictions sanitaires ont été moins contraignantes pour la majorité des secteurs d'activité. Ainsi aidée par les mesures de soutien de l'État et des collectivités, l'économie a retrouvé et dépassé significativement son nombre d'emplois d'avant-crise. Depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2020, moment le plus dur économiquement de la crise sanitaire, 10 000 emplois salariés privés ont été (re)gagnés dans la zone d'emploi de Rennes permettant au territoire de compter 3 500 emplois de plus qu'en décembre 2019. Les tensions sur les prix, les recrutements et les approvisionnements n'ont pas eu raison de la dynamique économique.

#### L'économie locale a dépassé son niveau d'emploi d'avant-crise

La quasi-totalité des territoires breilliens a atteint, voire franchi, le niveau d'emploi de décembre 2019. L'Ille-et-Vilaine compte au 3<sup>e</sup> trimestre 2021 près de 5 900 emplois supplémentaires comparativement à la situation avant la Covid. Seules l'industrie automobile et l'hôtellerie-restauration comptent moins d'emplois qu'en 2019 en raison des contraintes sanitaires, des tensions sur l'emploi et des difficultés d'approvisionnement. Tous les autres secteurs ont gagné de nouveaux salariés, notamment le numérique qui affiche plus de 1 400 emplois supplémentaires. Toutefois, le recours à l'intérim reste en retrait de 10 % en 2021 comparé à 2019.

#### Des embauches au plus haut et de fortes tensions sur l'emploi

La forte croissance de l'emploi s'accompagne de difficultés de recrutements qui pèsent sur l'activité des entreprises alors même qu'il n'y a jamais eu autant d'embauches que ces der-

niers mois en Ille-et-Vilaine (+ 20 % en un an). Selon la Dares, le taux d'emplois vacants est à son niveau le plus haut fin 2021 à l'échelle nationale.

#### Le taux de chômage continue de diminuer

La reprise de l'activité se matérialise logiquement par une décline du nombre de chômeurs. La zone d'emploi de Rennes affiche le taux de chômage le plus bas des 22 métropoles (5,9 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2021). Cette dynamique s'observe dans tous les territoires du département. La zone d'emploi de Vitré affiche même le taux de chômage le plus bas de France (4,0 %). Cependant la structure du chômage a changé depuis la crise sanitaire. Le nombre de personnes exerçant des activités à temps réduit et recherchant un emploi a augmenté de 11 %.

#### Une économie qui tourne à plein régime face aux incertitudes géopolitiques et sanitaires

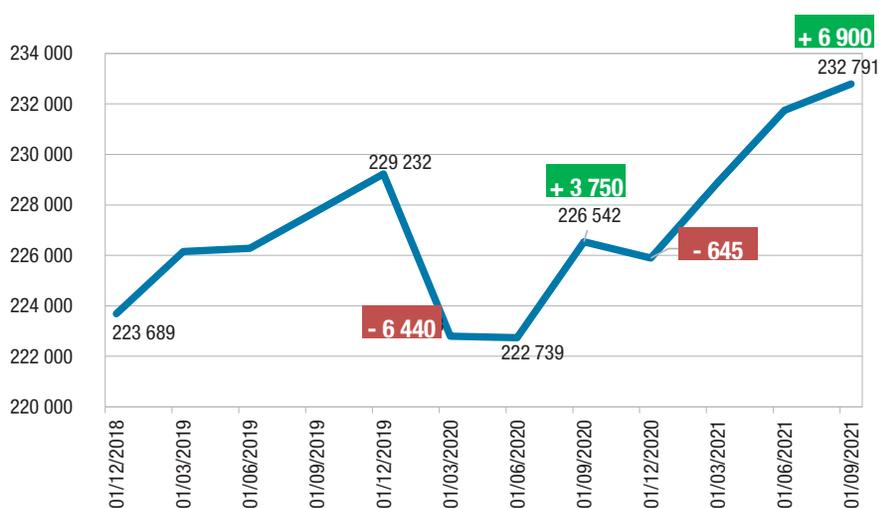
Comme anticipé, la phase de rebond s'est poursuivie au second semestre 2021, malgré les restrictions sanitaires, grâce à la préservation du pouvoir d'achat des ménages et du tissu économique. Les indicateurs soulignent la force et la rapidité de la reprise dans la région rennaise comme en France. La Banque de France prévoit pour 2022 une croissance de 3,4 %. Cependant, l'économie doit faire face à de nombreuses difficultés et incertitudes. Le choc inflationniste pourrait dépasser les 3,7 % en raison du renchérissement des coûts de l'énergie et des matières premières. Les difficultés d'approvisionnement sont exacerbées et demeurent un des principaux freins à la production dans de nombreux secteurs. Les tensions sur l'emploi n'ont jamais été aussi importantes et les incertitudes sanitaires demeurent tant que le monde ne sera pas sorti de l'épidémie de la Covid.

## Emploi salarié privé et masse salariale

Territoires	Emploi au 3 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution de l'emploi sur 1 an	Évolution de l'emploi en % sur 1 an	Évolution Masse salariale % sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	232 800	0,5%	1 050	6 250	2,8%	6,8%
Ille-et-Vilaine	330 690	0,6%	1 940	9 670	3,0%	6,8%
Bretagne	853 300	0,5%	4 410	24 310	2,9%	6,6%
France entière	18 800 000	0,5%	99 670	448 700	2,4%	6,7%

Source : ACOSS - URSSAF - DARES (Effectifs intérimaires) - Données CVS

## EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



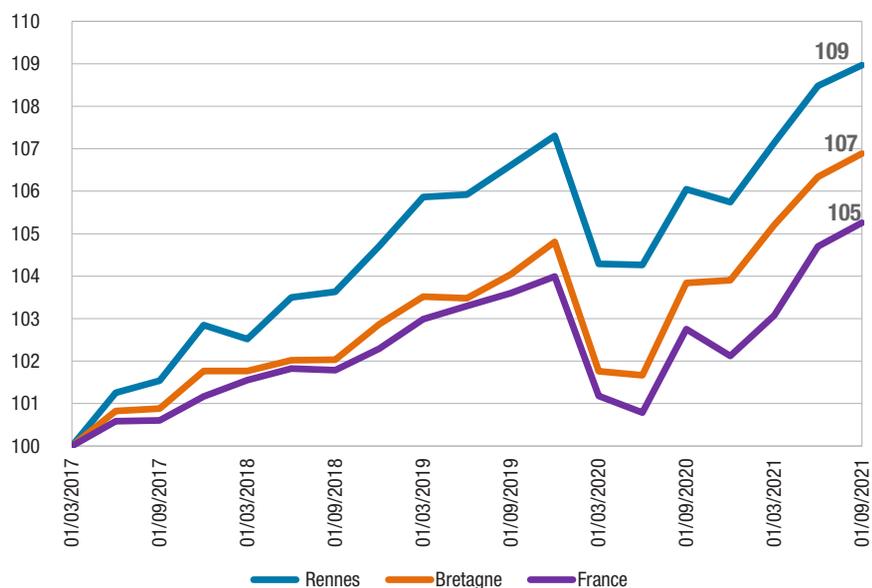
Source : URSSAF Cellule statistique Bretagne - données CVS

## L'ÉCONOMIE RENNAISE SE PORTE BIEN : + 2,8 % D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS EN UN AN

Le rebond de l'économie se poursuit au 3<sup>e</sup> trimestre 2021. L'emploi progresse de plus de 1 000 emplois salariés privés en 3 mois dans la zone d'emploi rennaise et 6 250 emplois sur un an, soit une évolution de 2,8 %. La reprise de l'activité se confirme à toutes les échelles mais reste plus dynamique de 0,4 point localement comparativement à la moyenne nationale. Les échelles départementales et régionales enregistrent des taux de croissance respectivement 3,0 % et 2,9 %.

La rapidité de la reprise de l'activité a dépassé les estimations des économistes. L'économie rennaise dépasse significativement les niveaux d'emploi de décembre 2019 de plus de 3 560 emplois. Au total, plus de 10 000 emplois ont été retrouvés et gagnés depuis les plus bas niveaux d'activité du 2<sup>e</sup> trimestre 2020.

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (BASE 100 EN 2017)



Source : URSSAF Cellule statistique Bretagne - données CVS

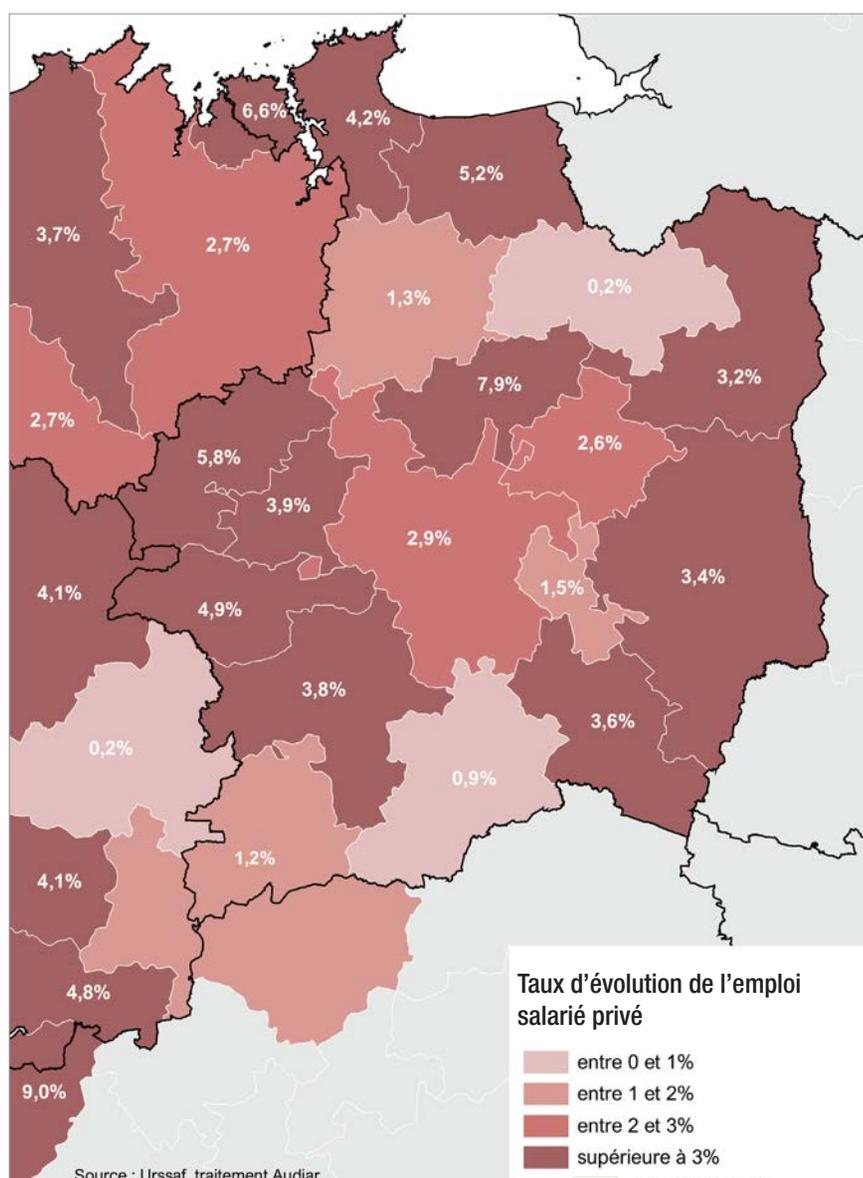


Décomposition de l'emploi

Territoires	Emploi au 3 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évol. Emploi sur 1 an	Évol. Emploi en % sur 1 an
Ville de Rennes	73 400	2 282	3,2%
Rennes Métropole hors Ville de Rennes	103 300	2 763	2,7%
Aire d'attraction hors Rennes Métropole	52 800	1 840	3,6%
Ille-et-Vilaine hors aire d'attraction	92 000	2 993	3,4%

Source : ACOSS - URSSAF - Données brutes - Hors intérimaires

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR EPCI ENTRE LE 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2020 ET LE 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021



FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS LA MÉTROPOLÉ ET LES AUTRES TERRITOIRES BRETIILIENS

L'emploi salarié privé est en croissance dans tous les EPCI bretiliens sur 1 an. En moyenne, les territoires en dehors de la métropole ont connu de fortes progressions sur un an (+ 3,6 % et + 3,4 %). D'ailleurs, à l'exception du Val d'Ille-Aubigné\*, tous les EPCI d'Ille-et-Vilaine ont retrouvé et dépassé leur volume d'emploi antérieur à la crise sanitaire.

[\*La Communauté de communes est à 28 emplois de son niveau de décembre 2019]

Logiquement, en tant que premier pôle économique régional, la majorité des gains d'emplois demeure localisée dans la métropole rennaise (+ 5 000 emplois).

Bien que la reprise concerne tous les territoires, les croissances entre les EPCI peuvent être relativement variées. Près de 8 points de croissance séparent les territoires les plus et les moins dynamiques. L'emploi des intercommunalités de Couesnon Marches de Bretagne et de Bretagne Porte de la Loire progresse légèrement, respectivement + 0,2 % et + 0,9 %. En revanche, Val d'Ille-Aubigné (+ 7,9 %), Côte d'émeraude (+ 6,7 %) et Saint-Méen Montauban (+ 5,8 %) connaissent des progressions très significatives. Le retour de la croissance se matérialise différemment en fonction des types d'activité présents dans les EPCI. Certains territoires font donc leur rattrapage de manière décalé dans le temps au rythme de la levée des restrictions sanitaires et des reports de productions.



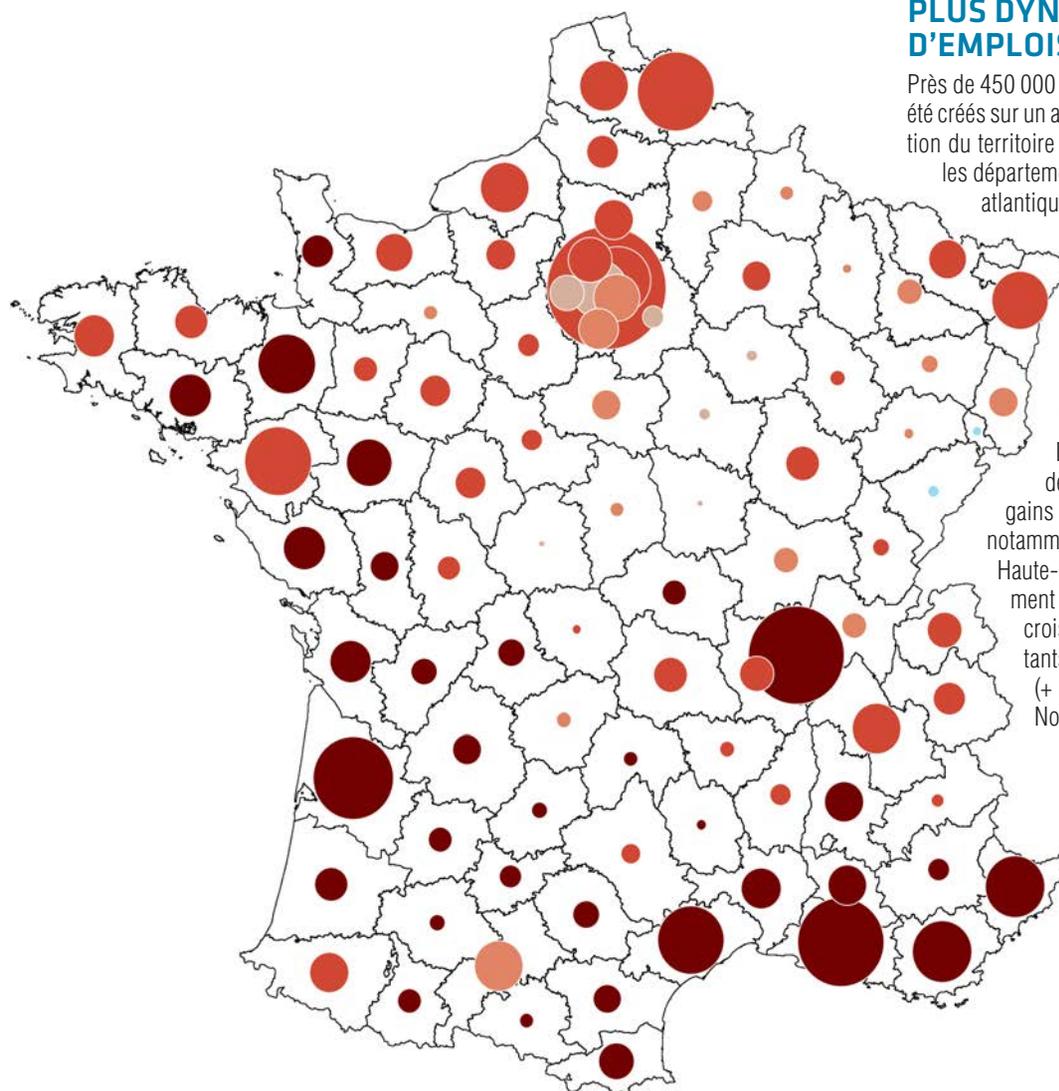
© Photo : Arnaud Loubry - Rennes Ville et Métropole

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT ENTRE LE 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2020 ET LE 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021

## L'ILLE-ET-VILAINE PARMIS LES DÉPARTEMENTS LES PLUS DYNAMIQUES : + 3 % D'EMPLOIS

Près de 450 000 emplois supplémentaires ont été créés sur un an dans l'hexagone. À l'exception du territoire de Belfort et du Doubs, tous les départements sont en croissance. L'arc atlantique, l'arc méditerranéen et le Rhône ont profité davantage de la reprise. Comparativement, la moitié Nord-Est de la France connaît une croissance de ses effectifs salariés plus modérée.

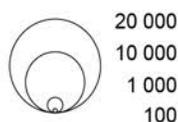
L'Ille-et-Vilaine est le 11<sup>e</sup> département en termes de gains d'emploi (+ 9 670) devant notamment le Bas-Rhin (12<sup>e</sup>) et la Haute-Garonne (15<sup>e</sup>). Le département affiche également un taux de croissance parmi les plus importants devant la Loire-Atlantique (+ 2,7 %, + 12 517 emplois), le Nord ou encore Paris.



### Taux de croissance de l'emploi



### Evolution du nombre d'emplois



Source : URSSAF - Traitement Audiar

## DEUX SECTEURS N'ONT PAS RETROUVÉ LEUR NIVEAU D'EMPLOI D'AVANT CRISE : L'HÔTELLERIE-CAFÉ-RESTAURATION ET L'INDUSTRIE

La croissance de la zone d'emploi rennaise n'est pas uniforme. Certains secteurs d'activités comme les services numériques sont très résilients et sont donc très peu impactés par les crises. D'autres ont en revanche été touchés en premier lieu par les conditions sanitaires comme l'hôtellerie-restauration qui a le plus souffert de la crise (- 12 %). Pour autant, l'activité est repartie fortement au deuxième et troisième trimestre 2021 (+ 8,6 %). Depuis 2015, il demeure le secteur le plus dynamique en termes de création d'emplois (+ 25 %).

L'industrie stagne aux alentours de 29 000 emplois salariés depuis quelques années. En apparence la crise sanitaire a eu peu d'impact sur le secteur. Cependant, il est composé de deux tendances principales divergentes : l'industrie agroalimentaire et les autres productions industrielles ont gagné 570 emplois supplémentaires comparativement à décembre 2019, tandis que l'industrie automobile a perdu 825 emplois (- 14,5 %). Les difficultés d'approvisionnement et la chute des ventes de voitures aux particuliers en Europe a pesé sur l'ensemble de la filière dont le site rennais de Stellantis.

Grâce aux mesures de l'État et des collectivités, les autres grands secteurs ont réussi à limiter l'impact de la crise sanitaire sur leur activité et repartir rapidement au second semestre 2020. Le commerce a progressé de 1,4 % depuis décembre 2019, les services de 3,7 % et la construction de 4,6 %.

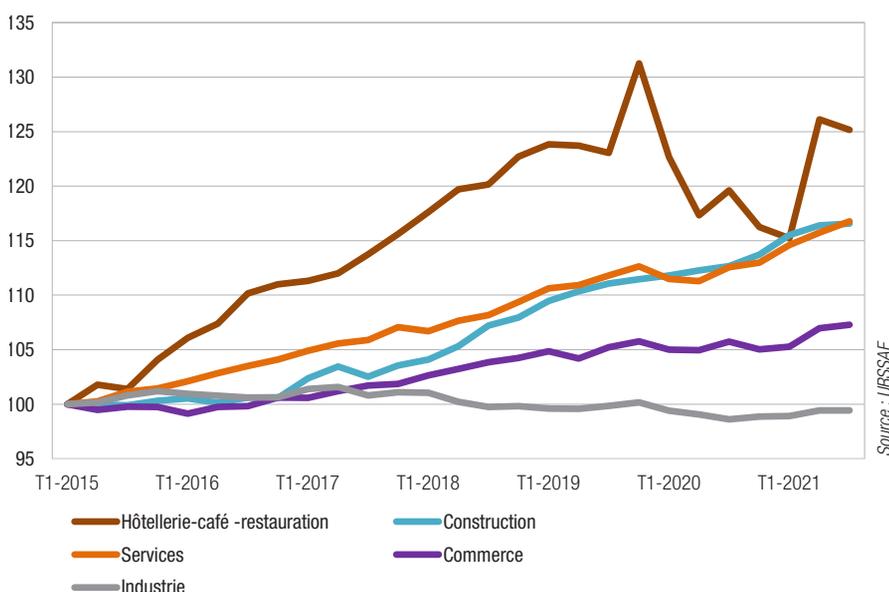
Moins impacté par les restrictions sanitaires, le numérique reste le secteur le plus créateur d'emplois sur un an (+ 1 120), suivi par les services aux entreprises (+ 1 000 emplois). Le secteur de la santé et de l'action sociale complète le podium avec 700 salariés privés supplémentaires dans ce contexte de crise sanitaire.

Top 5 des sous-secteurs les plus créateurs d'emploi dans la ZE rennaise

Secteurs	Progression sur un an
Numérique	1 120
Services aux entreprises	1 000
Santé et action sociale	700
Construction	650
Hôtellerie-café-restauration	580

Source : URSSAF

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES (BASE 100 AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2015)



© Photo : Franck Hamon - Rennes Ville et Métropole

### Évolution de l'emploi intérimaire en ETP par secteur d'activité en Ille-et-Vilaine

Secteurs d'activités	Effectifs ETP 3 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution sur 1 an	Évolution depuis décembre 2019
Construction	3 110	4%	-13%
Industrie agroalimentaire	2 520	18%	0%
Transports & logistique	2 080	9%	2%
Autres industries	1 580	1%	-21%
Services aux entreprises	1 560	1%	-4%
Commerce	1 550	-1%	8%
Services non marchands (adm., enseignement, santé...)	960	23%	30%
Industrie biens d'équipement (électronique, informatiques, machine...)	700	39%	-19%
Autres services	690	0%	10%
Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)	320	-8%	-3%
Industrie automobile	250	-51%	-82%
Agriculture	120	28%	3%
<b>Intérim total</b>	<b>15 440</b>	<b>7%</b>	<b>-10%</b>

Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

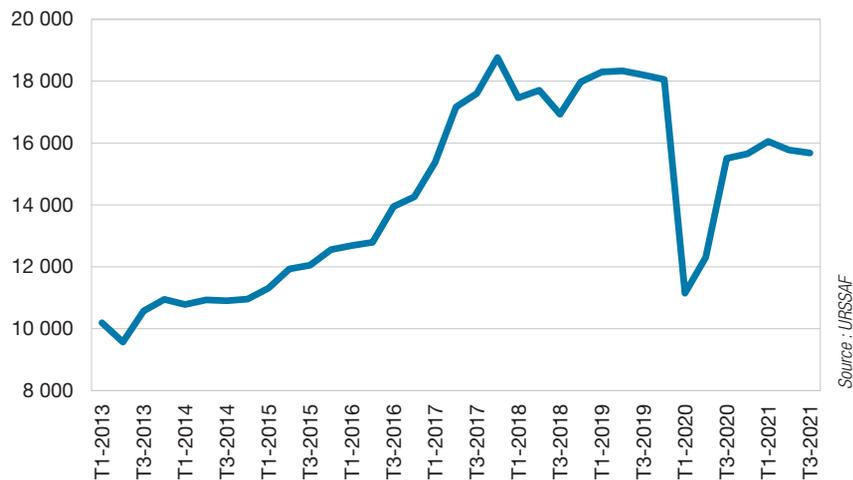
Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - Données CVS.

## LES ENTREPRISES BREILLIENNES ONT MOINS RECOURS À L'INTÉRIM DEPUIS LA CRISE SANITAIRE (- 10 %)

2 grands secteurs font significativement moins appels aux intérimaires depuis le début de la crise : la construction (- 13 %) et l'industrie dont l'industrie automobile qui a vu ses effectifs intérimaires être divisés par 5. En revanche, les services non marchands ont augmenté leur recours de 30 % tout comme les autres services (+ 10 %) et le commerce (+ 8 %).

Sur un an, l'intérim progresse de 7 % notamment dans l'industrie des biens d'équipements (+ 39 %), dans l'agroalimentaire (+ 18 %) et dans les services non marchands (+ 23 %). Seuls le commerce (- 1 %), les industries des écoactivités (- 8 %) et l'industrie automobile (- 51 %) sont en recul comparativement au troisième trimestre 2020.

### EFFECTIFS INTÉRIMAIRES EN ILLE-ET-VILAINE



### ÉVOLUTION DES DPAE\* DES CDD DE MOINS D'UN MOIS EN ILLE-ET-VILAINE

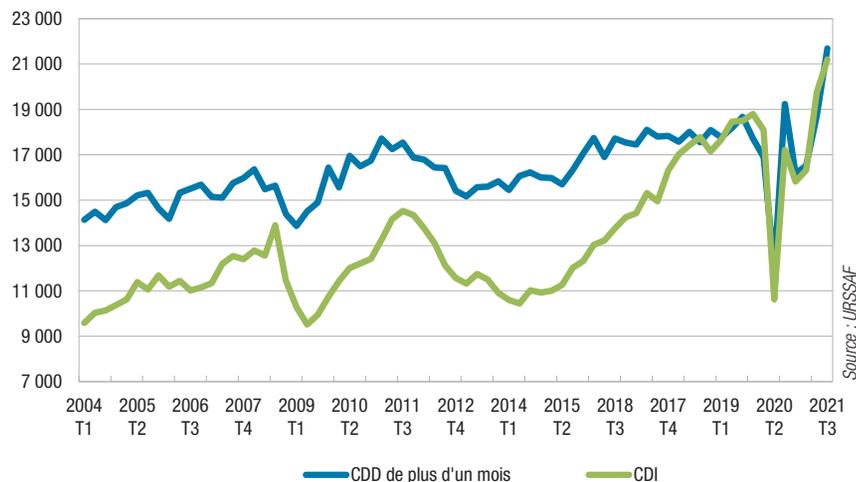


## FORTE AUGMENTATION DES EMBAUCHES EN CONTRATS LONGS ET COURTS EN UN AN (+ 20 %)

Alors que les contrats courts ont retrouvé leur niveau antérieur à la crise sanitaire, les contrats longs (CDD de plus d'un mois et CDI) l'ont significativement dépassé de 15 %. Depuis 2020, le nombre de recrutement en CDI a rejoint le niveau des CDD de plus d'un mois. En suivant une évolution similaire, ils sont maintenant à des niveaux comparables. **Plus de 42 000 contrats longs ont été déclarés au troisième trimestre 2021. Ils étaient composés à 50 % de CDI.**

**Tous les grands secteurs d'activités ont au moins retrouvé leur niveau recrute-**

ÉVOLUTION DES DPAE EN CONTRATS LONGS EN ILLE-ET-VILAINE



**ment de 2019.** L'hôtellerie-restauration a intensifié davantage ses recrutements en CDI (+ 46 %) qu' en CDD long (+ 25 %) sur un an. Les embauches en CDI ont notamment augmenté de 45 % en un an dans l'industrie alors que les CDD long ont uniquement augmenté de 12 %. Les autres secteurs connaissent aussi un bond de leurs embauches entre 10 et 20 %. Toutefois, la hausse des recrutements ne comble pas totalement, pour le moment, le besoin croissant des entreprises.

Des tensions sur l'emploi sans précédent

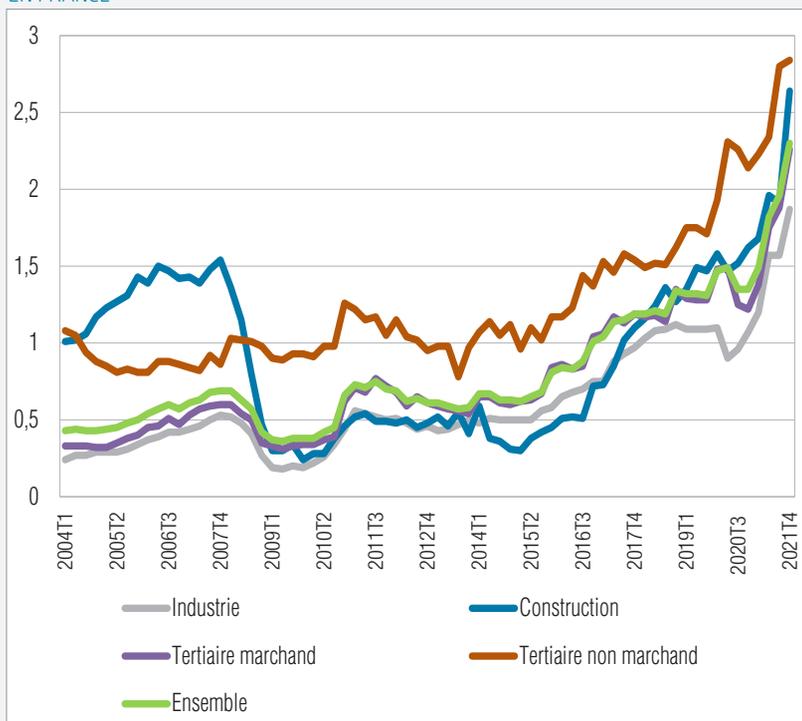
Les tensions témoignées par les chefs d'entreprises sur les recrutements, déjà importantes avant la crise, sont exacerbées au second semestre 2021. Toutefois, les embauches en CDD et CDI sont au plus haut dans le département et l'emploi demeure significativement en croissance. Les situations de reprise économique sont habituellement suivies d'une période de fortes tensions sur les recrutements, mais le phénomène semble prendre des proportions inédites en Ille-et-Vilaine comme en France.

Selon la dernière publication de la DARES à l'échelle de la France : « on compte 340 300 emplois vacants au 4<sup>e</sup> trimestre 2021. Ce nombre augmente de 18 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2021. La hausse est particulièrement marquée dans le secteur de la construction (+ 40 %), le tertiaire marchand (+ 21 %) et l'industrie (+ 19 %) ; le nombre d'emplois vacants progresse légèrement dans le tertiaire non marchand (+ 2 %).

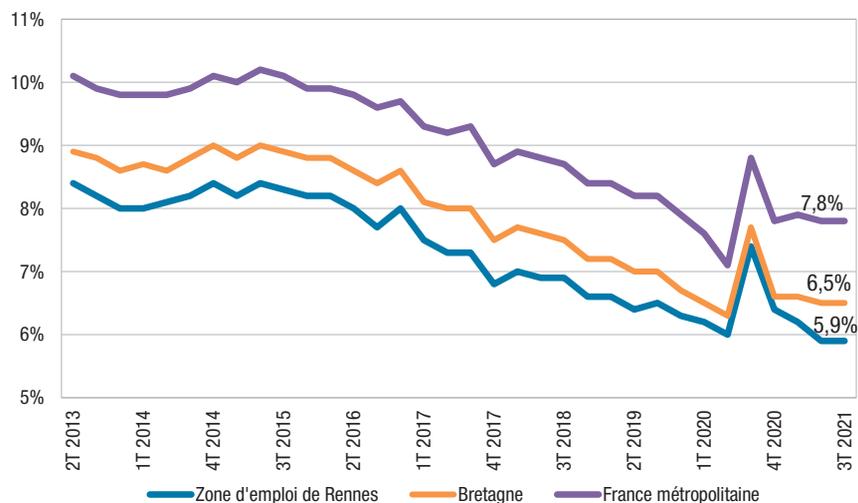
Par rapport au quatrième trimestre 2019, avant la crise sanitaire, le nombre d'emplois vacants augmente de 59 %. Cette hausse est plus forte dans la construction (+ 77 %) et l'industrie (+ 68 %), mais aussi reste élevée dans le tertiaire marchand (+ 57 %) et non marchand (+ 54 %).



ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOIS VACANTS DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2003 AU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2021 EN FRANCE



### ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE



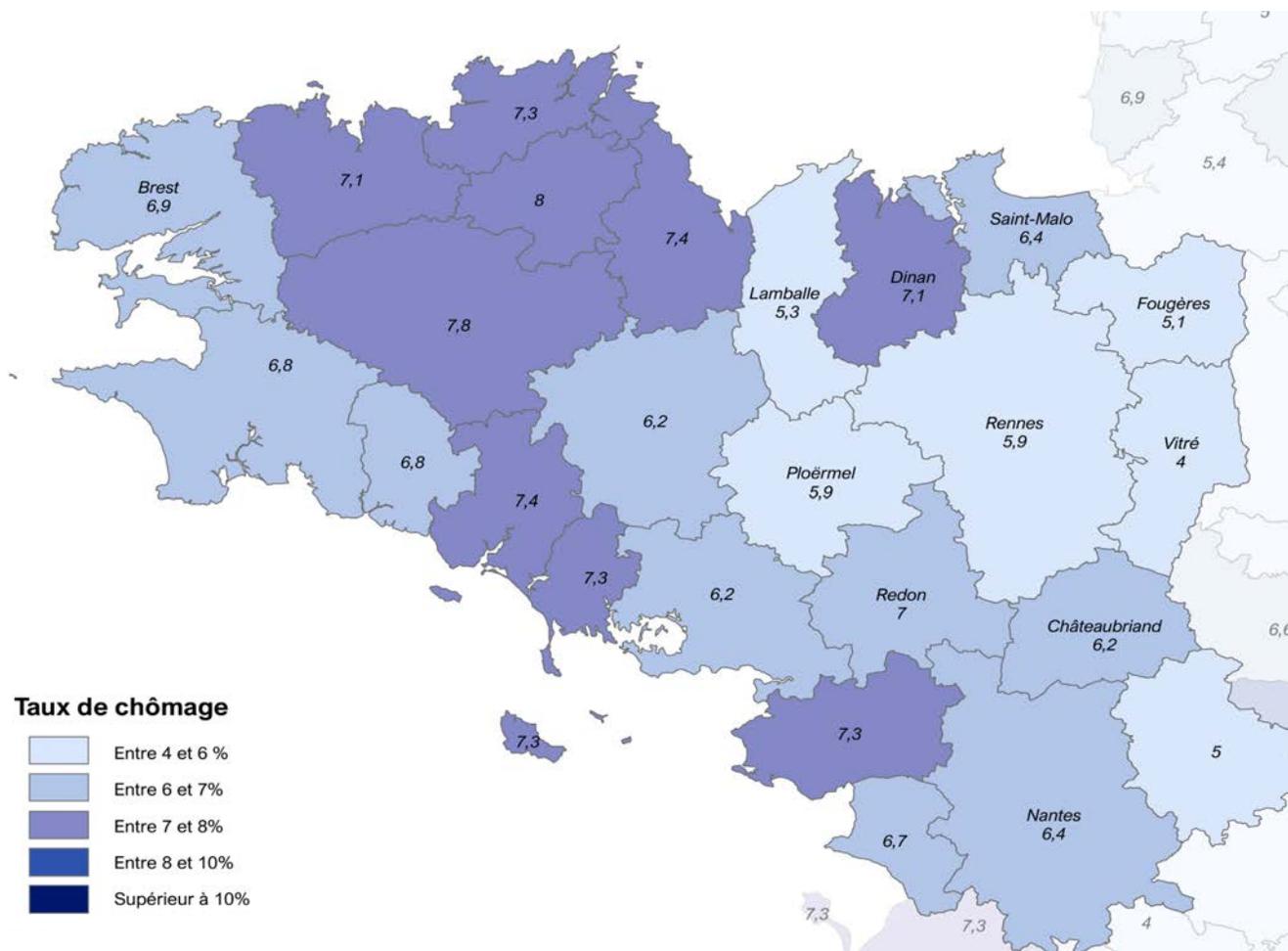
Source : INSEE

### NOUVELLE BAISSÉ DU CHÔMAGE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2021 (5,9 %)

La reprise économique s'est traduite par une baisse générale du chômage. Dans la zone d'emploi rennaise, le taux de chômage a de nouveau diminué en 2021 en passant de 6,3 % à 5,9 % au troisième trimestre. C'est d'ailleurs, le taux le moins élevé parmi les zones d'emploi des 22 métropoles devant Nantes (6,4 %) et Orléans (6,6 %). La Bretagne demeure la région où le chômage est le plus bas.

En Ile-et-Vilaine, Vitré a maintenant le taux de chômage le plus bas des zones d'emploi de France : 4,0 %. Celui de Fougères s'établit à 5,1 %, il est suivi par Rennes et Saint-Malo (6,4 %). Enfin, le chômage dans la zone d'emploi de Redon demeure meilleur que la moyenne nationale (7,0 % contre 7,8 %).

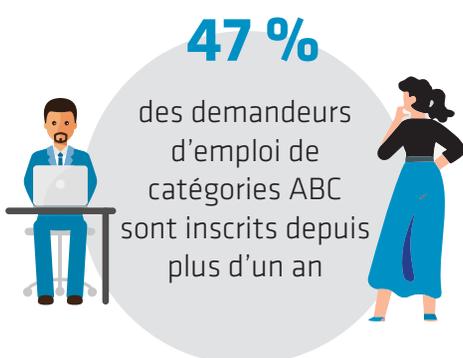
### TAUX DE CHÔMAGE AU 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2021 PAR ZONE D'EMPLOI



Source : INSEE - Traitement Audiar

Territoires	Catégorie A		Catégorie BC		Catégories ABC	
	4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution sur 1 an	4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution sur 1 an	4 <sup>e</sup> trimestre 2021	Évolution sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	26 240	-20,6%	28 820	12,4%	55 060	-6,0%
Bretagne	129 462	-16,1%	125 513	5,9%	254 975	-6,5%
Zone d'emploi 22 métropoles	1 181 470	-13,9%	794 240	7,1%	1 975 710	-6,5%
France	3 165 441	-13,0%	2 267 235	5,8%	5 432 676	-6,0%

Source : STMT - Pôle Emploi - DARES (Données brutes)



Catégories	Évolution des DEFM sur 1 an
Moins de 25 ans - Femmes	-10,70%
Moins de 25 ans - Homme	-12,50%
Inscrits depuis plus d'un an	-6,20%
50 ans et plus	-1,20%
Total - Catégories ABC	-6,00%

Source : URSSAF

## LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI : AU NIVEAU D'AVANT-CRISE

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi des catégories ABC ont diminué de 6 %. Au quatrième trimestre 2021, ils étaient aussi nombreux qu'au quatrième trimestre 2019.

Cependant, la structure des demandeurs a quelque peu évolué. Le nombre de catégorie A est bien en deçà de son niveau de 2019 (- 11 %) alors que les catégories B et C sont 11 % supérieures comparativement à 2019 également. Autrement dit, la reprise de l'activité s'est matérialisée par une baisse des personnes sans activité et une augmentation proportionnelle des personnes exerçant des activités à temps réduit.

Les nouvelles créations d'emplois ont d'abord profité aux jeunes femmes et hommes (- 10,70 % et - 12,50 %). En revanche, les plus de 50 ans ont eu davantage de difficultés pour trouver un poste comparativement à la dynamique de diminution locale (- 1,2 % contre - 6,0 %).

Bien que les indicateurs d'emplois apparaissent globalement positifs, la progression du halo autour du chômage augmente significativement. Cela nous appelle à rester prudents dans l'interprétation de la décade du taux de chômage.

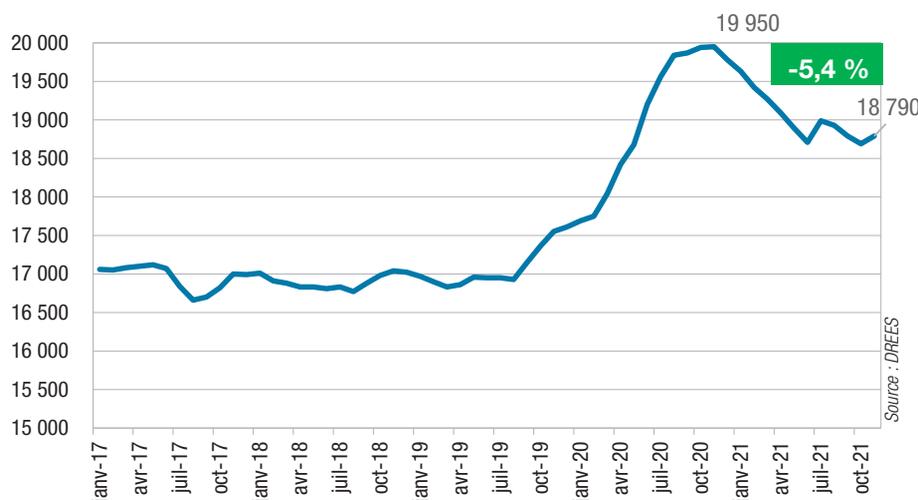
## Définition

**Les catégories A** sont les personnes sans activités et qui recherchent un emploi.

**Les catégories B et C** sont les personnes exerçant un emploi à temps réduit et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi.



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN ILLE-ET-VILAINE



### - 5,4% DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN ILLE-ET-VILAINE

Depuis novembre 2020, le nombre de bénéficiaires du RSA a reculé de 5,4 %. Cependant, leur effectif demeure 7 % au dessus des niveaux d'avant crise. Ainsi, au regard de cet indicateur, la situation sociale s'améliore plus lentement que l'économie locale. 18 790 foyers modestes restent bénéficiaires du RSA fin novembre 2021.

La proportion de jeunes de moins de 26 ans reste préoccupante.

### NOMBRE DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DE LA GARANTIE JEUNE EN ILLE-ET-VILAINE



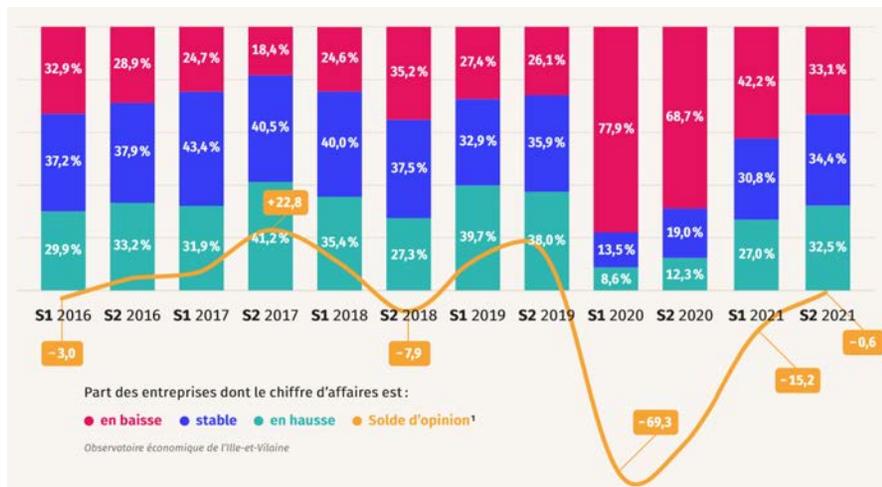
### UNE GARANTIE JEUNE D'AVANTAGE PLEBISCITÉE

Compte tenu de la crise, l'État, depuis août 2020, a décidé d'augmenter le nombre de bénéficiaires de la Garantie Jeune. Cela s'est matérialisé dans les chiffres localement par une très forte augmentation en Ille-et-Vilaine (+ 93 %) en passant de 700 à 1 500 bénéficiaires. Bien que la situation des jeunes demandeurs d'emploi soit en amélioration, la problématique de l'insertion des jeunes demeure présente comme en témoigne l'attrait pour ce dispositif. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, le contrat d'engagement jeune remplace la garantie jeune. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux personnes de 16 à 29 ans reconnues handicapées. Le demandeur ne doit pas être étudiant, ne pas suivre une formation et rencontrer des difficultés à l'accès à l'emploi. Il reçoit une allocation pendant la durée du contrat et le programme lui propose une mise en situation professionnelle, une formation, un accompagnement dans la recherche d'emploi ou une mission d'utilité sociale en fonction de ce qui est recherché.



© Photo : Arnaud Loubry - Rennes Ville et Métropole

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES D'ILLE-ET-VILAINE



Source : Observatoire économique de l'Ille-et-Vilaine

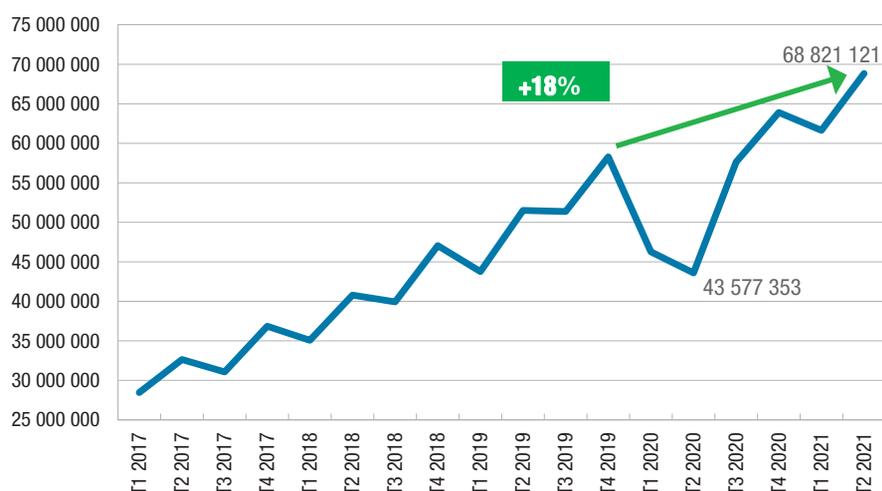
DES CHIFFRES D'AFFAIRES EN HAUSSE

Les chefs d'entreprises témoignent de la reprise de l'activité. Ils sont un tiers à déclarer un chiffre d'affaires en baisse au second semestre 2022, un tiers a déclaré qu'il était stable et un tiers en stabilité et un tiers en augmentation, ce qui se traduit par un solde d'opinion à l'équilibre. Malgré les difficultés d'approvisionnement et de recrutement la plupart des entreprises ont pu continuer à exercer leur activité.

La CCI d'Ille-et-Vilaine précise que « 48 % des entreprises subissent des problèmes d'approvisionnement. L'industrie et le BTP sont les secteurs les plus impactés avec respectivement 77 % et 75 % des entreprises concernées contre 53 % dans le commerce et 35 % dans les services. Ces difficultés se traduisent par une hausse sensible du coût d'approvisionnement pour 80 % des entreprises. Tous les secteurs sont concernés. L'industrie est le secteur le plus impacté puisque 90 % des entreprises subissent des hausses de prix. Il est suivi du BTP (88 % des entreprises), du commerce (84 %) et des services (71 %). »

Pour les autoentrepreneurs l'activité est également répartie puisque le chiffre d'affaires est en progression de 18 % depuis fin 2019. Le territoire a aussi retrouvé un certain dynamisme entrepreneurial puisqu'ils étaient 15 205 autoentrepreneurs fin juin 2021, soit une progression de 17 % de leurs effectifs par rapport à l'avant-crise.

CHIFFRE D'AFFAIRES TRIMESTRIEL DES AUTOENTREPRENEURS EN ILLE-ET-VILAINE



Source : Observatoire économique de l'Ille-et-Vilaine

Pas de risque majeur de difficultés de remboursement des PGE

Environ 145 Md€ de prêts garantis par l'État (PGE) ont été accordés à des entreprises françaises depuis le début de la crise sanitaire. Ces PGE sont principalement allés à des entreprises viables ayant un besoin temporaire de liquidité, en particulier dans les secteurs les plus touchés par la crise. Les données à disposition montrent qu'ils n'ont été que partiellement utilisés. À ce stade, les pertes nettes anticipées représentent moins de 1 % du volume octroyé par le dispositif.

Les enquêtes disponibles pour l'année 2021 ne laissent pas présager de difficultés spécifiques de remboursement des PGE. Seules 5 % des entreprises pensent qu'elles rencontreront des difficultés à les rembourser. Par ailleurs, les estimations menées avec la Banque de France aboutissent à l'heure actuelle à un taux de pertes brutes attendues de 3 %.

Source : Direction Générale du Trésor, 03/03/2022.



## SOURCE DES DONNEES

### ACOSS-URSSAF

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Il est très proche de ceux de l'UNEDIC (hors grandes entreprises nationales) et de l'INSEE (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

**Emploi salarié privé.** Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail.

**Masse salariale.** L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

**Embauches de plus d'un mois.** CDI et CDD de plus d'un mois (31 jours). La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) recense les intentions d'embauches de tout salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

### DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM)

La DARES et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C :** demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D :** demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E :** demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

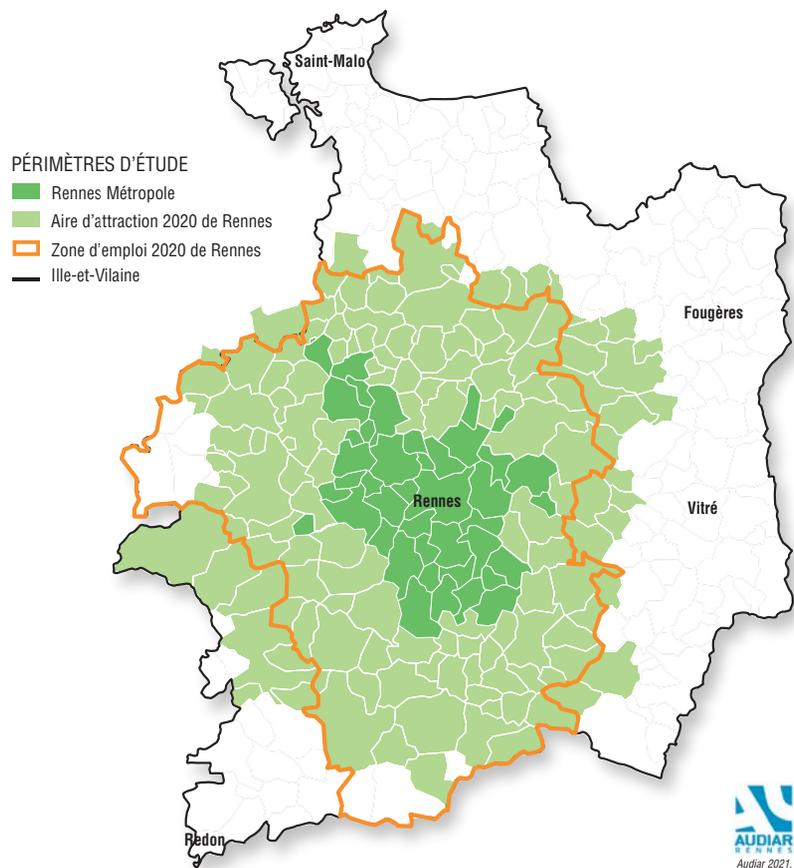
Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.

**La sauvegarde.** L'entreprise n'est pas en état de cessation de paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

**Le redressement judiciaire.** L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

**La liquidation judiciaire.** L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).

Le ressort territorial du Greffe du Tribunal de commerce de Rennes comprend l'aire métropolitaine de Rennes et les territoires de Vitré, Fougères et Redon. Le reste du département est couvert par le Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.



### Contacts

Christophe Le Page, Hélène Rasneur (Audiar)  
Christine Guémené (Cellule statistique  
URSSAF Bretagne)